

Orléans → Vivre sa ville

→ BRUITS DE VILLE

L'HOMMAGE DE MICHEL BRARD. Michel Brard, élu PS d'opposition et conseiller général (et accessoirement candidat pour être chef de file du PS en 2014) a tenu à rendre hommage à Frédérique Jossinet qui décida d'arrêter le judo pour se consacrer à ses activités professionnelles et à ses engagements publics. « Connaissant Frédérique, je tiens à saluer le parcours remarquable de cette championne du judo orléanaise, plus de 15 ans à l'USO ! [...] A sa réussite sportive, il faut ajouter une compétence professionnelle en management et gestion du sport, qualités complémentaires qui la font apprécier dans ses responsabilités techniques actuelles. Enfin, l'hommage serait incomplet, si je ne mentionnais pas, la dimension humaine et la proximité avec les personnes en situation de handicap, de cette femme disponible pour les autres, soulignant la richesse de cette personne aussi attachante... » ■

UNE SCÈNE DE MÉNAGE ? Que s'est-il donc passé pour que des fringues atterrisse dans les arbres de la petite place bordant la rue Pothier ? Un couple se serait-il disputé dans l'une des maisons mitoyennes ? Si oui, gageons que madame a eu le dessus. A en ju-



DÉCORATION. Draps et vêtements dans les bronchages.

ger par ce montreau d'homme jeune fluo que n'aurait pas rechigné à porter un agent de la DDE. Ledit vêtement, et les autres, aurait-il été balancé par une fenêtre par colère ? Auquel cas, son propriétaire a dû passer un bien sale quart d'heure. ■

BAILET AÉRIEN. Nombreux ont été les Orléanais à avoir jeté un regard inquiet, vers 15 heures, hier, vers le ciel. Reconnaisable entre mille, le vrombissement des réacteurs de deux avions de chasse venait de se faire entendre. Apparemment, rien de bien méchant, mais en période de conflit au Mali, ce genre de ballet aérien peut soulever des interrogations. ■

GÉGÉ BRADÉ. Gérard Depardieu, le célèbre acteur franco-russe, n'a plus la cote. Voilà son buste bradé (-50 %) dans la vitrine d'une galerie de sculptures du



ATELIER. Comme une statue déboulonnée, le buste de Depardieu solé est visible dans la vitrine de Mon Oncle. A. C.

centre-ville d'Orléans. On ne sait pas s'il s'agit d'un geste d'humeur de la part de l'artiste, se sentant trahi par son modèle. Ni si l'achat de cette œuvre d'art ouvre droit à déductions fiscales. ■

SOCIAL ■ Bertrand Mauvy a été mis sur la touche, hier matin

Le gérant des Carmes révoqué

Bertrand Mauvy, le gérant de la société « Cinéma les Carmes », a été révoqué, hier matin, à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire. Retour.

Anthony Gautier

Clap de fin. La sanction a été immédiate, sans préavis. Bertrand Mauvy, gérant de la société « Cinéma les Carmes » a été révoqué, hier, en fin de matinée, à l'issue d'une assemblée ordinaire qui a réuni les deux actionnaires de ladite société. Boujdema Dahmane et Étienne Ollagnier, un mandataire (en l'occurrence M^r Rose Lerot) et Bertrand Mauvy lui-même.

« C'est un soulagement pour nous »

Si l'actionnaire majoritaire, Boujdema Dahmane, n'a pas souhaité rentrer dans les détails de cette mise à l'écart, ni évoquer les arguments qui ont été utilisés pour la justifier, il en confirme l'existence. « Le départ de Bertrand Mauvy a été décidé ainsi que la nomination d'un collègue de gérance provisoire, composé de Valérie Perrin, Myriam Roumier et Xavier Croze (ndlr : trois salariés du cinéma). Cela s'est fait dans



CONFLIT. Depuis septembre, les salariés du cinéma des Carmes dénoncent « des pressions managériales ». ARCHIVES

le cadre d'une révocation. On met fin au mandat du gérant avec effet immédiat », explique Boujdema Dahmane.

Cette révocation résout, de facto, comme l'épilogue d'un conflit larvé, qui n'avait manifestement pas pu trouver de com-

promis, ni de conciliations, ces derniers mois, entre le gérant du cinéma et les huit salariés, dont un apprenti et trois temps partiels. Le bras de fer se poursuivait, semaine après semaine, avec des grèves sporadiques des salariés qui n'avaient de ces-

promis, ni de conciliations, ces derniers mois, entre le gérant du cinéma et les huit salariés, dont un apprenti et trois temps partiels. Le bras de fer se poursuivait, semaine après semaine, avec des grèves sporadiques des salariés qui n'avaient de ces-

Des mois de bras de fer

La parole de l'un, les doléances des autres. Depuis des mois, et tout particulièrement depuis septembre 2012, le climat social s'était dégradé au sein du cinéma des Carmes, au point que les séances avaient été annulées, le 15 septembre. Il s'agissait alors d'une première. Parmi les

griets des salariés, à l'adresse de Bertrand Mauvy, le gérant, « une pression managériale », des salaires versés tardivement, et une mutuelle non payée. L'intéressé mettait cette situation relationnelle difficile sur le compte d'une situation économique âpre.

« Sensibilisons au code de la route ! »

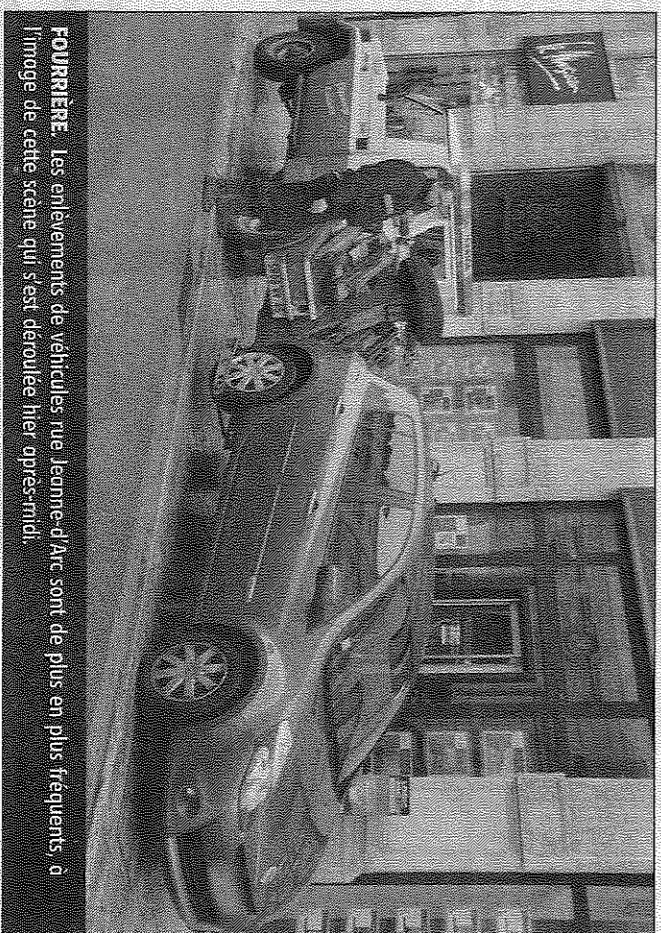
Depuis quelques semaines, les incivilités sont de plus en plus régulières en termes de stationnement, rue Jeanne-d'Arc.

La revalorisation de l'artere après les travaux du tramway a évidemment réduit le nombre de places, mais cela n'a pas toujours l'air d'affoler les conducteurs.

Muriel Cheradame, adjointe au maire en charge de la circulation et du stationnement, le rappelle : « Aujourd'hui, la rue Jeanne-d'Arc dispose d'une dizaine d'emplacements mixtes signalés par panneaux et par des clous, des matériaux cohérents avec le centre-ancien », explique l'élu.

Arrêt-minute

Dans les faits, et les panneaux le signalent, les emplacements sont réservés aux livraisons de 6 heures à 11 heures le matin. L'après-midi, de 14 à 20 heures, ils deviennent



FOURRIÈRE. Les enlèvements de véhicules rue Jeanne-d'Arc sont de plus en plus fréquents. L'image de cette scène qui s'est déroulée hier après-midi.

« arrêt-minute ». « Quand ces arrêt-minute sont respectés, tout le monde peut en profiter, poursuit Muriel Cheradame. Disons qu'à la fin des travaux,

infraction de "bonne foi". Mais la règle est la même dans toutes les villes. Peut-être faut-il simplement sensibiliser les gens au code de la route. » En attendant, procès-verbaux

et même enlèvements restent fréquents. « La rue Jeanne-d'Arc n'est pas dédiée à l'autorouter ! » Que les contrevenants se le disent. ■